

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 5 décembre 2019

MUNICIPALITÉ EN BREF

Mesdames et Messieurs,

800 kilos de pommes de la région distribués aux écoliers de Vevey

L'action « une pomme à la récré » a été lancée ce lundi dans les classes veveysannes. Au total, 800 kilos de pommes produites sur la Riviera seront distribués pendant deux semaines dans 36 classes des collèges de Charmontey, Crosets, Plan, Moulins et Veveyse. Quelque 720 élèves sont donc concernés par cette action initiée par la déléguée à la promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, en collaboration avec le Secteur éducation de la Ville. Objectif : amener les jeunes élèves à prendre conscience des produits qu'ils consomment. Des visites chez un maraîcher local sont par ailleurs prévues.

Sorties en forêt pour les classes veveysannes

Des enseignants de l'établissement primaire de Vevey ont mis sur pied des sorties en forêt avec des élèves âgés de 5 à 8 ans. Ce projet a pour but de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, de créer des liens entre les différents acteurs internes et externes de l'école, et de promouvoir les compétences des élèves sur le thème de la protection de la nature. Ce projet s'inscrit dans le projet global de la formation des élèves tel que décrit dans le plan d'étude roman (PER). Avec l'accord de la direction de l'école en partenariat avec les parents, deux classes de 3^{ème} et 4^{ème} années primaires se rendent à pied une matinée par mois dans la forêt située entre les tours de Gilamont et le pont de l'autoroute pour faire l'école en plein air. Les enfants peuvent ainsi apprendre dans la nature, bénéficier des bienfaits de la forêt, et se développer dans tous les domaines en utilisant leurs cinq sens. Les enseignants ont suivi une formation de trois jours dans le cadre du catalogue de la HEP intitulée « vivre en forêt avec les 1- 8H » et dispensée par un membre de la fondation Silviva.

Travaux de vacances primés

Chaque année, l'Etablissement primaire et secondaire de Vevey propose à tous les élèves de 9^{ème} et 10^{ème} années de prendre part à un concours pendant les vacances d'été. Il s'agit d'un travail touchant de près ou de loin une discipline scolaire, dont la forme est très libre : cahier de textes, film, portfolio de dessins, document informatique ou objets fabriqués. Ces travaux ont été soumis à un jury et la remise des prix, financés par le Secteur éducation de la Ville de Vevey a eu lieu ce mardi 3 décembre au collège Kratzer. Au total, 8 prix ont été décernés pour un montant global de 1'400 francs.